

RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

31 Décembre 2014



de 20h
jusqu'au bout de la nuit
Salle Michel-Jacques TIPHAGNE de Ste Marguerite/Duclair
Animation et sonorisation « Gaëtan Lucas »

Menu

Apéritif et ses Canapés froids et chauds

∞∞∞

Foie gras, chutney d'oignons, figue
et sa brioche chaude

∞∞∞

Cassolette de St Jacques, sauce St Jacques

∞∞∞

Sorbet mandarine Vodka

∞∞∞

Magret grillé, sauce cidre
et ses légumes assortis

∞∞∞

Salade mêlée et croustillant de St Nectaire

∞∞∞

Framboisier coulis de fraise
et sa coupe de champagne

∞∞∞

Vin, Café

Uniquement sur réservation

Réjane SERY : 02 35 37 62 26 – 06 23 93 58 23

Mme NIEL : 06 07 75 81 86

Mme DUTHIL : 02 35 37 61 88

E-mail : rejane.sery@gmail.com

Date limite d'inscription : 30 Novembre 2014



LES PETITES MAINS

L'Association vous convie à un spectacle (conte musical) pour petits et grands, « Les petites graines » le dimanche 23 novembre à 15h à la salle des fêtes. A la fin du spectacle, les spectateurs peuvent tester les différents instruments de musique. Buvette sur place

Tarifs: adulte: 5€, enfant scolarisé à Ste Marguerite : 3€, enfant non-scolarisé à Ste Marguerite : 4€.

Vente au profit des écoles maternelle et élémentaire de Sainte-Marguerite.

RECRUTEMENTS RÉCENTS

Paul Emile BLONDEAU au 1^{er} juillet 2014 en qualité de Directeur animateur (responsable du centre de loisirs, des activités périscolaires) et **Pauline DAUCHEZ** au 8 septembre 2014 en qualité d'adjoint administratif chargée de la Communication et de la Bibliothèque.

Visitez le site officiel de la commune :

www.saintemargueritesurduclair.fr



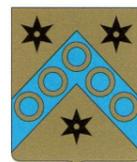
À PROPOS DE COMMUNICATION...

La commission culture et communication souhaite optimiser la qualité de l'information et de la communication au service des Margueritais. Deux types de supports sont d'ores et déjà disponibles et vont être développés : - l'un, dématérialisé via le site internet de la mairie. Il permet

d'accéder en direct à l'information locale, aux comptes-rendus de conseils municipaux... Nous vous invitons à le consulter notamment la page historique (illustrée de cartes postales anciennes). - l'autre, papier, alternera les flash-infos plus fréquents et les bulletins municipaux. Les flash-

infos seront imprimés sur papier couleur pour être rapidement identifiés dans vos boîtes aux lettres. Nous ne manquerons pas de vous informer quant à l'évolution de ces « outils ». Bonne lecture...

pour la commission,
Astrid LAMOTTE



SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR

FLASH INFO N°1

NOVEMBRE 2014

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous avons très souvent des appels en mairie pour signaler que dans le voisinage il y a des feux de déchets verts. Après avoir pris les renseignements auprès des services de la Préfecture, voici ce que dit la réglementation : Pour les particuliers, il est interdit de brûler des déchets ménagers à l'air libre et les déchets verts sont considérés comme des déchets ménagers. Il est donc interdit de brûler dans son jardin des feuilles mortes, des résidus d'élagage ou de débroussaillage. L'ensemble de ces déchets doivent être déposés en déchetterie. Pour SAINTE-MARGUERITE, nous disposons de 2 déchetteries: une au TRAIT et une à DUCLAIR. Donc pour rester en bon état d'esprit de voisinage, respectons la législation en vigueur.

Je voudrais profiter de ce flash-info pour vous donner quelques explications sur la taxe de Participation au Financement de l'Assainissement Collectif sur le nouveau réseau que nous venons de terminer dans les hameaux de la Chapelle et du Hamel. Cette taxe est aujourd'hui de 7.84€ TTC par m² de surface de plancher. Donc pour les habitants de SAINTE MARGUERITE cela représente 800 à 1 000€ à payer pour chaque habitation concernée avec un délai de 2 ans après la réception des travaux. Ce qu'il faut savoir, c'est que les lois de janvier 1992, décembre 2006 et juillet 2010 réaffirment de protéger dès à présent et pour les générations futures les ressources en eau et notamment les nappes phréatiques de tout risque environnemental. Ces lois imposent une mise aux normes des assainissements non collectifs sur l'ensemble du territoire français et SAINTE-MARGUERITE n'échappera pas à cette règle. A SAINTE-MARGUERITE comme ailleurs, 90% des installations individuelles ne sont plus aux normes et nous aurons des contrôles avec pour certains des remises aux normes à effectuer. Les estimations d'une remise aux normes avec fosse septique et drainage sont de l'ordre de 6 000 à 13 000€ selon l'état des installations avec en plus par la suite des vidanges et des contrôles à faire régulièrement.

Je comprends que cette nouvelle réglementation est contraignante et coûteuse, mais ce qui se faisait hier n'est plus possible aujourd'hui. Nous devons respecter les lois. Maintenant, cette taxe qui touche aujourd'hui les habitants des hameaux de la Chapelle et du Hamel coûtera entre 800 et 1 000€ par foyer. Pour les futures extensions, la règle sera la même. Aujourd'hui, faut-il mieux privilégier l'assainissement non collectif avec une remise aux normes qui coûtera entre 6 000 à 13 000€ par foyer ou un assainissement collectif avec un coût de 800 à 1 000€ par foyer. La question sera posée à chaque foyer concerné par les futures tranches mais les normes sont en constantes évolutions et contraignantes pour chacun alors que le collectif c'est la tranquillité assurée.

Le Maire,
Patrick SIMON

SOMMAIRE :

- Le Mot du Maire
- Recensement et listes électorales: les documents à fournir
- Nouveaux habitants
- Anciens combattants : rendez-vous le 5 décembre
- AMS pongiste: Loto de fin d'année le 29 novembre
- AMS zumba: tarifs et horaires 2014-2015
- AMS rugby : soirée cassoulet le 22 novembre
- Brotonne-service: portage de repas à domicile
- Menu du réveillon de la Saint-Sylvestre
- Les petites mains : Spectacle le 23 novembre
- Communication municipale
- + Programme du Téléthon

Directeur de publication: Patrick SIMON
Rédaction: Commission culture et Service Communication
Impression: Mairie
Tirage: 850 exemplaires

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera du **15 janvier au 14 février 2015**. Nous recherchons trois agents recenseurs. Toute personne désirant être agent recenseur, doit déposer sa lettre de candidature et un CV au secrétariat de mairie **avant**

le 5 décembre 2014. Profil de l'agent recenseur: - disponibilité et stabilité - niveau d'études et capacité relationnelle - moralité, neutralité et discrétion, ténacité, ordre et méthode
Ne peuvent être agent recenseur : les élus, les

personnes en congé parental, les personnes en congé de fin d'activité, les préretraités en préretraite progressive.

Cette fonction est rémunérée. Pour tout renseignement, contactez la mairie.

LISTES ÉLECTORALES

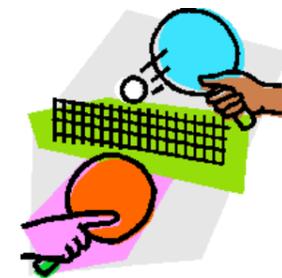
Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1^{er} mars 2015, votre formulaire de demande d'inscription (à venir chercher en mairie) et les pièces justificatives énumérées ci-dessous doivent impérativement être parvenus en mairie **avant le 31 décembre 2014**. Les documents à fournir:

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois, à vos nom et prénom.

- une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte nationale d'identité recto-verso) **ou** passeport (double -page où figure la photo) **ou** permis de conduire (accompagné d'un justificatif de nationalité)

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

La Municipalité souhaite convier les nouveaux habitants de Sainte-Marguerite-sur-Duclair à la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire, prévue **le samedi 3 janvier 2015 à 18h30** à la salle polyvalente où un petit cadeau leur sera remis. Pour cela, il est nécessaire de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie **avant le samedi 13 décembre 2014**.



RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (BEP, baccalauréat, permis de conduire, concours d'état, etc.). Les jeunes filles et

garçons, **nés en octobre, novembre et décembre 1998** doivent venir se faire recenser à la mairie **avant le 31 décembre 2014**. Se présenter avec : livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile. En cas d'impossibilité, le

représentant légal peut effectuer cette démarche. Il est rappelé que chaque jeune doit conserver son attestation de recensement, puisqu'il ne pourra être délivré de duplicata.

ANCIENS COMBATTANTS

Le 11 novembre 2014, après la cérémonie au Monument aux morts, Monsieur ROGER Patrice a été décoré de la croix du combattant. Le bureau des anciens combattants

remercie les commerçants pour la participation à la tombola qui a suivi le repas du 11 novembre, et donne rendez-vous à tous les Margueritais **le 5 décembre 2014 à 11h**

au Monument aux morts pour la commémoration de la guerre d'Algérie.

Pour la section: Yves DUFFROS

AMS PONGISTE

L'AMS Pongiste confirme sa bonne saison, en effet l'effectif du club surfe cette année avec les 30 licenciés, et 2 équipes sont en position de monter en division supérieure à la mi-saison (objectif plus qu'atteint), nous reparlerons de tout cela dans le bulletin de Décembre. Afin de confirmer cette bonne saison, toute l'équipe vous

donne rendez-vous à son **loto de fin d'année ce samedi 29 novembre 2014** à la salle polyvalente à 20 heures (ouverture des portes 18 heures).

A gagner : Télévision 99 cm, Sèche-linge, Caddie garni, Home Cinéma, Nintendo 2 DS, Aspirateur balai, bons d'achat 80 € et divers autres lots.

L'équipe vous accueillera

et vous préparera ses traditionnels sandwiches crudités (viande de chez Boucherie Philippe Duclair), ses croque-monsieur maison, ses crêpes et ses gâteaux. Ce lot sera animé par l'association Family Party.

Nous vous y attendons nombreux (ses)

Sportivement, Steve COLLANGE

AMS ZUMBA

Pour la saison 2014-2015, la section GYM DANSE propose de la zumba et du renforcement musculaire avec Lucie et de la gymnastique d'entretien avec Isabelle.

Thomas, le professeur de salsa cubaine proposera ses cours le jeudi de 18h30 à 19h30. Afin d'offrir des créneaux aux adhérents,

Michelle PHILIPPE a laissé sa place à Alisson DENTZ, nouvelle dirigeante de la section. Michelle reste à la disposition du public pour tout renseignement.

Bien que les cours de zumba connaissent un grand succès, la salsa cubaine attend aujourd'hui de nouveaux adhérents (hommes et femmes).

Informations et inscriptions :

Alisson DENTZ, Dirigeante de la section
06 61 16 31 65

Michelle PHILIPPE, Educatrice référente
06 32 63 00 48

zumba.ams@gmail.com

ACTIVITÉS 2014/2015	JOURS ET HORAIRES	TARIFS À L'ANNÉE
ZUMBA à partir de 13 ans	Jeudi de 19h30 à 20h30 Lucie CALLAIS	70 € pour les - 18 ans 90 € pour les adultes
SALSA CUBAINE à partir de 16 ans	Jeudi de 18h30 à 19h30 Thomas DUPONT	70 € pour les - 18 ans 90 € pour les adultes
GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN à partir de 16 ans	Lundi de 18h à 19h Isabelle JEGOUX	70 € pour les - 18 ans 75 € pour les adultes
RENFORCEMENT MUSCULAIRE et CARDIO TRAINING à partir de 16 ans	Lundi de 19h à 20h Isabelle JEGOUX et Lucie CALLAIS	70 € pour les - 18 ans 75 € pour les adultes
2 activités ado 2 activités adulte 2 activités ado et adulte de la même famille + de 2 activités adulte et/ou enfant		120€ 140€ 135€ 180€

SERVICE : PORTAGE DE REPAS

BROTONNE-SERVICE est une association d'insertion, dont le rôle est d'accompagner des hommes et des femmes dans le retour vers un emploi durable. Elle propose de nombreux services, parmi lesquels le **portage de repas à domicile**, en liaison froide, tous les jours sur simple demande

téléphonique. Le délai de commande est de 48h et le prix du plateau est de 9€ dont 2€ déductibles des impôts. Ce service est ouvert à toute personne des cantons de Caudebec-en-Caux et de Duclair et des environs proches. Les repas sont préparés en cuisine centrale, ils sont variés et adaptés aux différents régimes.

BROTONNE-SERVICE propose également de **l'entretien de la maison et des locaux**, et de **l'entretien des espaces verts**.

Les chèques emploi service universel (CESU) sont acceptés.

Pour toute demande :

02.32.70.48.00

AMS RUGBY

L'AMS section rugby organise une « soirée Cassoulet » **le 22 novembre à 19h30** à la salle polyvalente.

Réservations auprès de M. Nicolas SIMON : **06.85.55.41.65**

SOIREE AMS
La Numéro 8

SAMEDI 22 NOVEMBRE

Cuvée des Trois-Quarts
André G. Ruffini

CASSOULET BEAUJOLAIS FRICASSEE DE VOLAILLE

Adulte 19 €
Enfant 12 €

A partir de 19h30
Salle des Fêtes de
Sainte Marguerite sur Duclair

Réservation* : YVES GERVAISON 06.06.01.86.86
NICOLAS SIMON 06.85.55.41.65
* Ne pas tenir le 11 novembre - EPNS - Ne pas jouer sur le toit public

VIGILANCE CAMBRIOLAGE

on déplore plusieurs cambriolages sur la commune depuis quelques jours : soyez prudents !

POUR PASSER COMMANDE

Un simple appel téléphonique à Brotonne-Service :

02.32.70.48.00

Les agents d'accueil se feront un plaisir de transmettre votre demande.

Délai de commande ou de décommande :

48 heures à l'avance

Brotonne Service :

Association Intermédiaire,

agrée Services aux Personnes

25-27 rue de la République

76490 Caudebec-en-Caux.

Tel : 02 32 70 48 00

Fax 02 32 70 48 04

accueil@brotonneservice.net

www.bateaubrotonne.net

Directeur : Jean-Pierre HAUCHARD

Coordination : Sylvie GOSSELIN

Administratif : Bernadette CASTILLE

Agents de livraison :

Pascale LANGLOIS

Amlie NICOLAS